



**MINISTRE
DE L'ÉDUCATION**

Bureau 168
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) Canada
R3C 0V8

23 AVR. 2021

DESTINATAIRES : Directeurs généraux de division scolaire
Directeurs d'école indépendante subventionnée
Directeurs d'autorité scolaire des Premières nations
Administrateurs des services aux élèves

Bonjour,

En reconnaissance de l'importante contribution des musiciens, des enseignants de musique et des programmes d'éducation musicale dans nos écoles et nos communautés, je suis heureux de proclamer le mois de mai 2021 Mois de la musique au Manitoba.

La proclamation ci-jointe a pour objet de reconnaître et de célébrer le don de la musique et son importance dans la vie de la population manitobaine. Le Mois de la musique est l'occasion de mettre en valeur le riche patrimoine musical de notre province et de reconnaître les mérites des artistes et des enseignants qui participent aux programmes de musique dans nos écoles et nos communautés.

Le ministère de l'Éducation du Manitoba apprécie grandement le dévouement et la créativité dont font preuve les enseignants, ainsi que le temps qu'ils consacrent à offrir des activités musicales aux élèves durant la pandémie de COVID-19. Nous sommes reconnaissants des efforts de chacun pour que la musique continue de faire partie intégrante de l'apprentissage des élèves. Nous sommes convaincus que la célébration du Mois de la musique 2021 nous permettra de continuer à appuyer et à promouvoir la musique et à favoriser l'épanouissement de tous les élèves dans ce domaine.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Le ministre,

Cliff Cullen

p. j.

c. c. : Présidents de commission scolaire
Directeurs d'école publique